

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 janvier 2022

### **Covid-19 à La Réunion :**

L'épidémie continue de circuler activement à La Réunion dans un contexte hospitalier tendu impliquant un renforcement des capacités de lits de médecine de réanimation COVID pour faire face à une progression des hospitalisations.

La dégradation des principaux indicateurs se poursuit ces derniers jours encore avec un taux d'incidence qui s'établit à 4254 cas pour 100 000 habitants au 17 janvier, avec un taux de positivité proche de 30 %

Dans le prolongement du plan de renforcement annoncé en fin de semaine dernière, les capacités hospitalières ont été étendues, puisque 5 lits de réanimation supplémentaires et 20 lits de médecine COVID ont été armés au cours du week-end.

Cela a permis de faire face à la progression des hospitalisations : 32 admissions enregistrées en réanimation et 102 en médecine COVID au cours des 7 derniers jours.

Le solde des entrées/sorties en réanimation comme en médecine est toujours défavorable pour la deuxième semaine consécutive avec un solde « positif » de 10 entrées en réanimation et de 20 entrées en médecine : cela justifie le renfort national demandé et dont les premiers soignants arriveront en fin de cette semaine.

Le variant Delta, bien que devenu minoritaire à hauteur de 30 % des cas recensés, est toujours actif puisqu'il est clairement à l'origine de la majorité des admissions en réanimation.

La semaine dernière, on a déploré 27 décès liés à la Covid-19. 90 % des personnes n'étaient pas vaccinées.

Plus que jamais, le strict respect des mesures de freinage et de couvre-feu prises par voie d'arrêté préfectoral depuis le 1er janvier s'impose à tous.

Avec la contagiosité du variant Omicron, l'adhésion rigoureuse à l'ensemble des mesures barrières, dont le port du masque et la réduction des contacts, ainsi que l'aération fréquente des lieux clos et le télétravail sont plus que jamais nécessaires pour ralentir le nombre de contaminations et protéger les plus vulnérables.

L'intensification de la vaccination, y compris le rappel dès le début du 4<sup>ème</sup> mois après la seconde dose, tout comme le respect de l'ensemble des mesures préconisées en cas de contamination, d'apparition des premiers symptômes ou de situation de contact à risque, sont essentiels pour la protection de chacun et de tous.

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer le 18 janvier 2022 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 27 patients (26 patients originaires de La Réunion et 1 Evasan) :

- 4 personnes étaient âgées de 45 à 64 ans,
- 7 personnes étaient âgées de 65 à 74 ans,
- 16 personnes étaient âgées de plus de 75 ans.

Toutes ces personnes présentaient des comorbidités et 24 d'entre elles n'étaient pas vaccinées.

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 28,3%** pour la semaine du 8 au 14 janvier.

Les taux de positivité les plus élevés concernent **toutes les tranches d'âge** en particulier :

- les personnes de 0 à 14 ans : 31,5%
- les personnes de 15-24 ans : 31,2 %
- les personnes 35-44 ans : 28,8 %
- les personnes 25-34 ans : 28,4 %

**Le taux d'incidence hebdomadaire est en forte hausse à 3 668 /100 000 habitants** (contre **1 899** la semaine précédente).

Parmi les 31 401 nouveaux cas de la période, on enregistre 23 cas importés (soit 0,1 % du total des cas)

Compte tenu des **86 669** guérisons et des **462** décès depuis le début de la crise sanitaire, **46 486** cas sont encore actifs à ce jour.

**133 617 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 8 au 14 janvier, 7 755 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation, **6 656 cas** présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, dont :

- o 1 963 cas de variant Delta, soit 29 %
- o 4 583 criblages avec mutations spécifiques à Omicron, soit 69 %

### Point sur les clusters :

Au 18 janvier 2022, on comptabilisait au moins 105 clusters actifs.

Parmi ces clusters actifs :

- 34 clusters étaient classés à « criticité élevée » et 43 clusters à « criticité modérée »
- Les milieux professionnels ainsi que les établissements de santé sont les plus impactés par ces situations identifiées.

### **Situation hospitalière :**

Au 18 janvier, **60 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 105 lits installés à La Réunion, et 33 par des patients présentant d'autres pathologies (88,6% du taux d'occupation).

**Pour les personnes admises en réanimation** depuis début janvier :

- 54 % sont des hommes et 46% des femmes ;
- 66% des patients admis ont moins de 65 ans
- 86% présentent au moins une comorbidité
- 9 patients sur 10 en réanimation ne sont non vaccinés ou avec un schéma vaccinal incomplet.

## **Priorisation des dépistages**

**Le nombre de dépistages réalisés est encore en forte augmentation cette semaine : 133 486 tests réalisés** (contre **105 731** la semaine précédente), soit le chiffre le plus haut enregistré jusqu'à présent.

Un tel niveau de demande crée inévitablement des tensions sur l'accès aux tests et sur la rapidité du rendu du résultat.

Aussi, il convient de prioriser l'accès aux tests (RT-PCR et antigénique) aux personnes suivantes :

- **Personnes symptomatiques et contacts à risque ;**
- **Personnes disposant d'une prescription médicale ;**
- **Personnes ayant un autotest positif ;**
- **Personnes dont la réalisation d'un test est obligatoire dans le cadre de l'application des règles aux frontières** (retour de voyage zone rouge ou rouge écarlate etc.).
- Dans la mesure du possible, **les personnes ayant besoin d'un test pour se rendre à l'étranger.**

Les autres situations ne peuvent pas être considérées comme prioritaires dans le contexte actuel.

Pour les personnes incomplètement ou pleinement vaccinées asymptomatiques souhaitant réaliser un test de réassurance, il convient de les orienter vers des autotests à réaliser de manière itérative.

## **Respectons les gestes barrières plus que jamais**

- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible.** L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire pour ne pas laisser le virus s'installer.
- **Porter le masque dans les lieux clos, dans l'espace public et quand la distance recommandée avec la personne voisine ne peut pas être respectée.**
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**

La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.

- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

## La vaccination

### Point sur la vaccination

Après l'intensification relevée la semaine dernière, l'activité de vaccination se stabilise à un niveau haut à La Réunion.

Du 10 au 16 janvier, 45 687 injections ont été effectuées :

- on observe une augmentation de premières injections réalisées dans tous les centres et chez les professionnels de santé : plus de 4 700 personnes, toutes tranches d'âges confondues ont reçu leur première dose cette semaine.
- plus de 38 000 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel. Ainsi, plus de 51,7 % des personnes éligibles ont effectué leur rappel à ce jour, soit 230 125 personnes.

Au 16 janvier, 540 210 personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et 558 127 personnes ont reçu au moins une injection.

**70,1 % de la population éligible (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 65,2 % de la population totale,**

**67,8 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet soit 63,1 % de la population totale.**

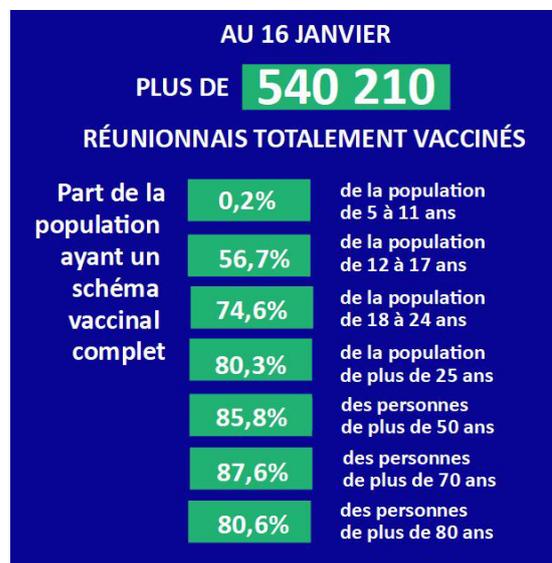
### Dose de rappel

#### **ATTENTION**

**A partir du 15 février 2022, le délai de validité du certificat de vaccination sans dose de rappel passe à 4 mois au lieu de 7 mois.**

Ainsi, à cette date, **toutes les personnes de plus de 18 ans n'ayant pas fait leur rappel alors qu'elles sont à 4 mois ou plus de leur 2<sup>ème</sup> injection verront leur pass sanitaire invalidé.**

*Exemple :* Une personne disposant d'un schéma vaccinal complet au 15 octobre devra avoir réalisé son rappel au plus tard le 8 février (son pass vaccinal sera activé le 15 février, soit une semaine après l'injection).



## **En l'absence de rappel, le pass sera automatiquement désactivé.**

Ce sont environ 233 900 personnes qui sont concernées.

A tel niveau de demande de dose de rappel, suppose une augmentation de l'offre des centres de vaccination dès cette semaine. **C'est pourquoi le nombre de créneaux disponibles dans les 7 centres de l'île passe cette semaine à 36 120, compte tenu de l'ouverture le dimanche de tous les centres.**

En outre, toutes ces personnes sont vivement encouragées dans ce contexte et dans les semaines qui viennent à prendre RDV (par appel téléphonique ou en ligne sur sante.fr), de façon à garantir l'accès aux centres de vaccination avant le 15 février dans de bonnes conditions.

L'ARS prévient la population que plus l'échéance du 15 février va se rapprocher, plus le risque de ne plus accéder à un centre sera important car une sous-utilisation éventuelle des créneaux ouverts pendant les deux semaines à venir ne pourra pas être compensée les deux semaines suivantes, c'est-à-dire avant le 15 février.

En outre, la demande aujourd'hui devenue trop importante sans RDV est déjà un facteur de désorganisation dont peuvent pâtir les personnes elles-mêmes ainsi que les équipes des centres. A ce jour, plus de 19 750 créneaux ouverts sur RDV pour cette semaine ne sont pas encore pris. Ce chiffre est plus important pour la semaine prochaine avec 28 320 créneaux ouverts sur RDV.

## **Que se passe-t-il si je ne peux pas faire ma dose de rappel parce que j'ai attrapé le Covid-19 ?**

J'ai été testé positif et mon certificat de vaccination va expirer : mon certificat de rétablissement permet de prolonger mon passe sanitaire.

### **Qu'est-ce qu'un certificat de rétablissement ?**

Le certificat de rétablissement est l'une des preuves qui permet d'avoir un pass sanitaire valide. Il prouve que vous avez été testé positif au Covid-19 : c'est le résultat positif de ce test RT-PCR ou antigénique. Ce résultat doit dater de plus de 11 jours et de moins de 6 mois. Un autotest ne permet pas d'avoir un certificat de rétablissement.

Ainsi, les personnes qui ont été testées positives au Covid-19 avant d'avoir pu recevoir leur dose de rappel peuvent utiliser leur certificat de rétablissement pour que leur pass sanitaire reste valide en attendant de faire leur dose de rappel. Il est néanmoins recommandé de faire votre dose de rappel dès 3 mois après votre infection.

### **Comment obtenir son certificat de rétablissement ?**

Vous pouvez récupérer votre certificat de rétablissement/résultat de test positif :

- soit sur la plateforme SI-DEP (sidep.gouv.fr) grâce au lien envoyé par e-mail et/ou par SMS
- soit directement auprès d'un laboratoire de biologie médicale ou d'un professionnel de santé habilité à réaliser des tests.

Il est ensuite possible, soit de conserver la version papier, soit d'intégrer le certificat de rétablissement dans le « Carnet » de l'application TousAntiCovid en scannant le QR code ou en l'important directement depuis la plateforme SI-DEP via le lien dédié.

## **L'offre de vaccination renforcée : prenez RDV pour éviter toute attente !**

Afin de permettre aux personnes éligibles de bénéficier du rappel vaccinal avant le 15 février 2022, tout en préservant l'accès pour les Réunionnais qui ne sont toujours pas vaccinés, l'ARS La Réunion veille à adapter les moyens à la demande, avec des plages horaires plus étendues et une ouverture le dimanche pour tous les centres.

La vaccination (1<sup>ère</sup> dose, 2<sup>ème</sup> dose ou dose de rappel) est possible dans 7 centres de vaccination. Retrouvez la liste des centres et les horaires sur le site internet de l'ARS La Réunion : [www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner)

### **Gagnez du temps en prenant RDV en centre pour vous faire vacciner !**

Une organisation spécifique a été mise en place par l'ARS La Réunion et les centres pour faciliter la vaccination, avec des temps d'attente très courts pour les personnes ayant RDV.

A ce jour, un grand nombre de personnes se présentent sans RDV, ce qui peut engendrer des délais d'attente très longs. Par conséquent, l'ARS invite les Réunionnais à prendre RDV.

*Pour éviter toute attente en centre de vaccination, il est conseillé de prendre RDV :*  
• par internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr) • par téléphone : **0262 72 04 04**

Les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent également se rendre chez leur médecin, leur pharmacien, leur sage-femme ou leur infirmier habituel ou dans une maison de santé.

### **La vaccination des enfants de 5-11 ans**

La vaccination, ouverte aux enfants de 5 à 11 ans, sur la base du volontariat, est possible dans **4 centres** de vaccination, sur des lignes dédiées :

- Saint Denis, Nordev
- Saint-Paul – Anciens locaux Gabriel Martin (CHOR)
- Saint-Benoît (GHER)
- Ravine Blanche (CHU)

**La vaccination des enfants en centre se fait uniquement sur rendez-vous.** Elle nécessite le consentement des deux parents suite à une décision du Conseil d'Etat. La présence d'au moins un parent est nécessaire, muni d'un formulaire d'autorisation parentale signé par au moins un des parents qui déclare sur l'honneur que l'autre parent a donné également son consentement à la vaccination de l'enfant.

*Pour en savoir plus sur les modalités et les documents à fournir, RDV sur le site internet de l'ARS La Réunion : [www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner)*

## Prochaines opérations de vaccination de proximité

Les opérations de proximité se poursuivent. Les personnes de plus de 12 ans peuvent venir effectuer leur 1<sup>er</sup> dose, 2<sup>ème</sup> dose ou dose de rappel.

### Prochains centres éphémères :

#### **Accueil avec ou sans rendez-vous, de 8h30 à 17h30**

*(La prise de RDV pour les centres éphémères se fait sur [sante.fr](http://sante.fr) ou au 02 62 72 47 20)*

- **Saint-Joseph – Maison France Services des Lianes**  
Le 21 janvier
  
- **Etang Salé (Mairie - Salle des mariages)**  
Le 27 janvier

*Retrouvez toutes les autres dates des centres éphémères sur le site internet :  
[www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination)*

### Prochains arrêts du Vaccinobus :

#### **Accueil sans rendez-vous**

- **Saint-Benoît (Place de la Mairie)**  
Le 19 janvier - de 8h30 à 18h
- **Sainte-Suzanne (Centre commercial carrefour Grand Est)**  
Le 20 janvier - de 8h30 à 18h
- **Saint-Pierre (Parking Mr Bricolage - ZAC Canabady)**  
Les 21 et 22 janvier - de 8h30 à 18h
- **Saint-Pierre (Centre commercial Grand Sud)**  
Le 25 janvier - de 8h30 à 18h
- **Saint-Denis (Run Market Chaudron)**  
Le 26 janvier - de 8h à 18h

*Retrouvez toutes les autres dates du Vaccinobus sur le site internet :  
[www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion](http://www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion)*

## POINT DE SITUATION (du 08 au 14/01)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS  
SUR LA PÉRIODE** +31 401

**NOMBRE DE CAS ACTIFS**  
46 486

VARIATION	CAS IMPORTÉS	EVASAN	décès
	+23	3	27
NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS <small>Foyers d'épidémie</small>	105	PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION
		291	60
		HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **133 617**

CAS CONFIRMÉS <small>Depuis le 11 mars</small>	CAS IMPORTÉS	EVASAN	PERSONNES GUÉRIES	86 669
	2 115	210		
	DÉCÈS HOSPITALIER <small>liés directement à la Covid-19</small>			
		462		
		Dont Evasan	35	

### Suivi des indicateurs

**3668.5**  
Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité  
**28.3**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

R effectif  
**1.55**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 299 604



Première injection

558 127

Couverture vaccinale : 70,1%

2<sup>ème</sup> injection  
ou 1 injection Janssen

540 210

Couverture vaccinale : 67,8%

Rendez-vous disponibles  
sur 4 semaines

108 000

0 800 130 000  
(appel gratuit)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

